**CR de la réunion des conseillers de la commune d’Authou du 240913**

Absents excusés Claude Beigle, ancien maire, et Lionel Bil

Suite à l’action d’Hervé Plantefève, la réunion de conseil municipal prévue est remplacée par une réunion entre conseillers municipaux

1. **point sur la situation financière**

* Synthèse des recettes et des dépenses, en séparant fonctionnement et investissement

Une réestimation conduit en fonctionnement à un déficit qui pourrait être de 10.000 € et en investissement à un déficit de 14.000 €. Cependant les recettes sur lesquelles sont basés ces chiffres sont très incertaines et ne seront connues qu’en décembre.

Pour couvrir ces pertes, nous avons en report à fin 2023, en fonctionnement 61.000 €, en investissement 11.000 €, soit en fin 2024 une réserve de 48.000 €.

Un point reste à clarifier : la justification sur la facturation « Transfert de compétences » de la communauté de communes et la prévision sur 2025. L’estimation ci-dessus tient compte d’éléments positifs à hauteur de 19.000 € qui restent à comprendre. Globalement cette facturation porte aux ¾ sur une refacturation de personnel. Malgré la fermeture de l’école, ce point non géré, fait que l’école continue à coûter cher. Un avocat pourra peut-être être utile.

* Un emprunt de 100 K€ a été souscrit début 2022 pour payer les 3 réserves d’eau pour la lutte contre les incendies, et l’isolation de 2 maisons communales. Nous paierons cet emprunt jusqu’en 2042. Il serait nécessaire d’analyser les processus relatifs à ces dépenses. Il semblerait qu’un seul devis à chaque fois ait été présenté, et pour les cuves il n’y a pas eu de demandes de subvention, ce qui aurait pourtant très significativement diminué le coût.
* Contrats d’assurances : deux contrats sont en jeu, l’un au titre de la commune qui est à signer, l’autre en responsabilité civile pour le maire, signé. Ce dernier contrat couvre également les conseillers dans certaines conditions (dans le cadre d’une mission définie par délibération)
* Préparer le budget 2025 : il faut comprendre l’impact des taux d’impôt pour les propriétés bâties et non bâties. Il faut aussi peut-être envisager la vente d’un bâtiment communal pour éviter de se trouver dans un avenir proche sans réserve financière. Celles-ci ont diminué d’année en année, semble-t’il du fait des dépenses relatives à l’école. Une alternative passera peut-être par une augmentation d’impôt que la communauté de communes et la préfecture semble considérer inéluctable.
* Carte d’essence chez Intermarché : il faut en demander le remboursement

1. **Communauté de communes**

Les points suivants avaient été soumis pour cette réunion :

* coût école (transfert de compétence) : ce sujet a été discuté avant et après la réunion ; il faut relancer
* situation de l’employée : idem
* simplification administrative : ce point a été retoqué par M. Courel qui a cependant indiqué in fine que le maire restait le décideur. Il serait pertinent d’avoir un groupe sur ce sujet au sein de la commune pour apprécier les demandes du service de la communauté de communes et regarder l’évolution du PLU.
* réserves d’eau pour la lutte contre les incendies (non abordé)

1. **Groupe Vie communale**

* Repas des anciens : l’organisation est presque finalisée. Il devrait y avoir environ 40 personnes. Pour l’année prochaine, peut-on, plutôt que prendre les personnes inscrites sur la liste électorale, prendre comme critère les personnes payant leurs impôts à Authou ?
* **Le journaliste reste à contacter**
* Halloween : l’approche est à clarifier pour qu’elle soit construite avec cohérence dans la démarche de la commune.
* Arbre de Noël : Un cadeau, pris en charge par le comité des fêtes sera remis aux enfants de la commune jusqu’à la dernière année de l’école primaire. Ils doivent s’inscrire à la mairie avec leurs familles. Les personnes de plus de 65 ans et leurs conjoints sont également conviées. Ils doivent également s’inscrire à la mairie. Ces inscriptions permettent de prévoir l’organisation pour que tout se passe bien. La commune fournira des boissons chaudes ou froides. La date sera communiquée rapidement par le comité des fêtes.
* Autres évènements organisés par le comité des fêtes :
  + 3 novembre à 14h : Loto à la salle des fêtes de Pont-Authou
  + 8 mars : diner dansant à la salle des fêtes de Bosrobert avec un DJ
* vœux du maire (indiquer la journée citoyenne ...) : 18 janvier à 16h à l’école avec des galettes
* réunion de communication et d’échange : le 30 novembre à 11h , à la salle des mariages
* horaires pour les nuisances sonores du voisinage (nouvel arrêté de la préfecture 240820) :
* en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 (20h précédemment)
* le samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h (à partir de 15h précédemment)
* les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h : proposition de la commune non pour les dimanches, mais oui pour les jours fériés hors dimanches

1. **Groupe Voirie**

* arbres dans la rivière : la dernière partie des travaux sera réalisée bénévolement pour limiter les dépenses
* remplissage des 3 réserves d’eau pour la lutte contre les incendies : les 3 cuves sont remplies
* limites de vitesse : la voie principale d’Authou voit passer en moyenne 1200 véhicules par jour. Les différentes tentatives pour ralentir la vitesse n’ont pas eu d’effet. Les coûts pour la mise en place de dos d’âne et autres sont importants, le moins cher étant l’installation d’un radar éducatif (2000€ plus l’installation). La mise en place de stops ou de priorités à droite couterait moins cher mais reste à déterminer ce qui pourrait être pertinent.
* SNCF passage à niveau vers Brionne -rdv SNCF et services de voirie le 04 octobre à 11h,
* après-midi communal : le 28 septembre ; rendez-vous à 14h à l’école avec des outils de jardinage (binette, râteau, …). La liste des actions est faite. La dépense d’essence pour les outils sera prise en charge par le deuxième adjoint. Le soir repas partagé, chacun apportant son panier.
* Points à noter :
  + Les travaux de voirie effectués par la communauté de communes sont obérés par la réduction drastique des dépenses de fuel d’un côté, l’absence de moyens de l’autre ; ainsi en cas de neige, il ne pourra plus être procédé au sablage des routes (lesquelles ?)
  + Réfection de chaussée : un point est prévu avec le service de voirie en février 2025 ; il faut choisir la portion de route pour laquelle on demandera des travaux
  + Fauchage des bords de route (gérées par la communauté de communes) : le prochain fauchage aura lieu en juin 2025

1. **Groupe Eau**

Un point avec les pompiers a été tenu pour faire le point sur les attentes.

La mare du lavoir doit être curée et le tuyau de branchement est trop long et est donc à modifier.

3 autres sites prioritaires ont été identifiés comme devant accueillir des réserves d’eau : les Mouchelleries, les marionnettes, et l’entrée d’Authou en venant de Brionne.

Il faut regarder comment établir des conventions avec les particuliers susceptibles d’être mis à contribution pour installer un point d’eau. Il faut aussi avant d’ordonner des travaux vérifier avec les pompiers que ce qui est défini leur convient.

Et il faudra trouver des moyens de financement. Il y a une responsabilité pénale pour le maire si ces réserves ne sont pas installées.

1. **Groupe gestion des biens communaux**

* Gare d’Authou : la SNCF veut vendre le bâtiment qui est par ailleurs en très mauvais état. La commune est prioritaire mais n’a pas les moyens d’y développer un projet
* Chauffage d’une maison en location : cette maison reste chauffée au fioul. Par ailleurs il faudra comprendre, malgré les travaux de rénovation qui ont été effectués, pourquoi des dégâts dus à l’humidité sont constatés. Il en est de même sur la seconde maison qui a fait l’objet de dépenses de rénovation.
* Chauffage du bâtiment de l’école : l’absence de chauffage l’hiver dernier a conduit à des tuyaux percés qu’il faut donc réparer avant la remise en fonction du chauffage pour protéger le bâtiment.

1. **Points centraux**

* recrutement de la secrétaire de mairie : un premier rendez-vous est prévu avec une postulante
* déclarations de travaux / demandes de permis de construire, dont projet Mme Beaumesnil : une réunion avec Mme Nouvelle est à organiser au cours de laquelle on abordera également l’évolution du PLU

1. **prochaine réunion du conseil** le vendredi 11 octobre à 19h

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_